



Paroisse de Saint Just-en-Chevalet

SOUS LE PATRONAGE DE STE THERESE DE L'ENFANT JESUS

Champoly – Chausseterre – Chérier – Crémeaux – Juré – La Tuilière – Moulins Chérier - St Just -
St Marcel d'Urfé – St Priest la Prugne – St Romain d'Urfé

INTENTIONS DE MESSE - Semaine du 14 au 20 décembre 2020

À NOTER

- **Dimanche 20 décembre à 15h30 à la Primatiale St Jean Baptiste de Lyon :**

Messe d'installation de notre Nouvel Évêque Monseigneur Olivier de Germay.

Vous pourrez suivre la célébration sur la chaîne You Tube du Diocèse de Lyon ET à partir de 14h30 sur RCF avec une émission spéciale pour découvrir notre nouvel Évêque suivie de la retransmission de la messe.

- **MESSES : attention modifications**
 - **Noël** : En raison des contraintes sanitaires, et pour permettre au plus grand nombre de participer **deux messes seront proposées pour la Veillée de Noël à ST JUST EN CHEVALET à 17h ET à 19h**
 - **Jeudi 31 décembre** : Messe d'action de grâce à 17h à ST JUST EN CHEVALET

- **Samedi 12 décembre – 3^{ème} dimanche de l'Avent**

✓ Messe à 17h à JURÉ

En plus des intentions déjà annoncées

Raymonde CURTIL (*quarantaine*)

- **Dimanche 13 décembre**

✓ Messe à 10h30 à SAINT JUST EN CHEVALET - 3^{ème} dimanche de l'Avent

En plus des intentions déjà annoncées

En remerciement à Sainte Rita /

Pierre GARDETTE (**12^{ème} anniversaire**), Pétrus et Marie MOUSSE et les défunts des deux familles /

Jean COHAS et les défunts de sa famille.

MESES EN SEMAINE

- **Mardi 15 décembre à 9h30 à CREMEAUX**
- **Jeudi 17 décembre 9h30 à ST JUST EN CHEVALET**
- **Vendredi 18 décembre à 9h30 à CREMEAUX**

- **Samedi 19 décembre – 4^{ème} dimanche de l'Avent**

✓ Messe à 17h à CHAMPOLY

Alice DUMAS, les familles DUMAS-BUTIN / André RIGODIAT et les défunts des familles RIGODIAT-FOURNY /

Georges MATHEVOT, Josiane BRUYERE, Fernand MARCOUX et les défunts de leurs familles /

Défunts de la famille SUBERT / Gilbert TAMAIN et son épouse Anaïs, Marcel TAMAIN, Antonin GRANGE, Marie COHAS / Jean et Marie BEAUVOIR, défunts des familles BEAUVOIR- CHARLES-SOUZY.

- **Dimanche 20 décembre**

✓ Messe à 10h30 à CREMEAUX - 4^{ème} dimanche de l'Avent

Baptistine DALBEGUE (*quarantaine*) / Maurice DONJON (**5^{ème} anniversaire**) /

Marie et Léon BARTHOLLET, Marcel BRIERY, Odette LAURENCERY et dfts de leur famille /

Régine et Roger DEBOUT / Dfts des familles Régis PALABOST, Agathe et Joannès BRAT /

Gaston et Marie Thérèse PALABOST, Monique DEVEAUX et dfts de leur famille / Jean SIMON /

Marie RICHARD et Roger AUTEVILLE / Albert BARTHOLLET / Antoine TRAVARD / Colette ETAIX /

Marie, Alphonse, Marcel et Claude DULAC / Clémentine et Jean DALBEGUE /

Ernest TERRIER ses parents, Théodore et Jacqueline DEBOUT, Gabrielle et Jean Baptiste BUISSON et leur fils Jean Claude.

Les défunts de notre paroisse

Les funérailles de Marcel COTE, 95 ans, ont été célébrées le 8 décembre en l'église de CREMEAUX ;

Les funérailles de Joseph PHILIPPON, 91 ans, ont été célébrées le 9 décembre en l'église de ST ROMAIN D'URFÉ ;

Les funérailles de Lucien REJONY, 91 ans, ont été célébrées le 9 décembre en l'église de ST ROMAIN D'URFÉ ;

Les funérailles de Pierre SIMON, 96 ans, ont été célébrées le 11 décembre en l'église de ST ROMAIN D'URFÉ ;

Les funérailles de Nello STARPI, 84 ans, seront célébrées lundi 14 décembre à 10h30 en l'église de LA TUILLIERE .

DOYENNE DES MONTS DE LA MADELEINE

Célébrations de Noël 2020

Veillée de Noël



- *Paroisse de Saint Just en Chevalet*
17h & 19h à St Just en Chevalet
- *Paroisse Saint Jacques en Côte Roannaise*
17h & 18h45 à St Jean
(commune de St Jean St Maurice sur Loire)
- *Paroisse Sainte Madeleine en Côte Roannaise*
17h à Renaison
18h30 à St Germain Lespinasse
21h30 à St André d'Apchon
- *Paroisse St Jean en Pacaudois*
18h à Changy
19h à La Pacaudière

Jour de Noël



- *Paroisse de Saint Just en Chevalet*
10h30 à Cremeaux
- *Paroisse Saint Jacques en Côte Roannaise*
10h30 à St Alban les Eaux
- *Paroisse Sainte Madeleine en Côte Roannaise*
10h à St Romain la Motte
- *Paroisse St Jean en Pacaudois*
10h à St Martin d'Estreaux

Les consignes sanitaire restent inchangées :

Pour l'organisation des cérémonies , la jauge « prévoit » **de laisser libres deux sièges entre chaque personne ou entité familiale et de n'occuper qu'une rangée sur deux. »**

Sur l'attestation vous devez cocher la 2^{ème} case : « *Déplacements pour se rendre dans un établissement culturel autorisé ou un lieu de culte ; déplacements pour effectuer des achats de biens, pour des services dont la fourniture est autorisée, pour les retraits de commandes et les livraisons à domicile. »*

PRESBYTERE - rue du Monteillard - 42430 Saint Just-en-Chevalet
Fermé au public jusqu'à nouvel ordre